Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Conversion de titres
Date de publication: SHAB 19.02.2021
Date d'échéance prévue: 19.02.2022
Numéro de publication: UP03-0000000071

Entité de publication
Ecole Nouvelle de la Suisse Romande S.A., Chemin de Rovéréaz 20, 1012 Lausanne

Conversion de titres Ecole Nouvelle de la Suisse Romande S.A.

Organisation concernée:
Ecole Nouvelle de la Suisse Romande S.A.
CHE-101.251.255
Chemin de Rovéréaz 20
1012 Lausanne

Conversion de titres:
Appel aux actionnaires de l'École Nouvelle de la Suisse Romande

Appel aux actionnaires de

l'École Nouvelle de la Suisse Romande

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 697 du Code des Obligations Suisse qui sont entrées en vigueur au 1er juillet 2015, suite à la mise en œuvre des recommandations du groupe d'action financière (GAFI), les actionnaires au porteur doivent annoncer leurs actions et s'identifier auprès de l'École Nouvelle de la Suisse Romande SA en mentionnant :

- pour les personnes physiques : nom, prénom, date de naissance, nationalité. L'identification se fera au moyen d'une copie d'une pièce d'identité, avec photo (copie du passeport, carte d'identité ou permis de conduire) ;
- pour les personnes morales suisses : raison sociale, adresse et personne de contact. L'identification se fera au moyen d'un extrait du registre du commerce ;
- pour les personnes morales étrangères : raison sociale, adresse et personne de contact. L'identification se fera au moyen d'un extrait attesté conforme du registre du commerce étranger.

Pour valider l'inscription, tous les actionnaires devront également :

- indiquer le nombre et les numéros des actions détenues, ainsi que leur valeur nominale ;
- fournir une copie du certificat d'actions ou de l'attestation bancaire.

Les actionnaires qui ne sont pas enregistrés d'ici le 30 avril 2021, perdent leurs droits sociaux et patrimoniaux.

En application de ces directives, l'École Nouvelle de la Suisse Romande SA a ouvert un registre des actionnaires et invite tous les détenteurs d'actions au porteur à s'inscrire au registre auprès de l'administration de l'École Nouvelle de la Suisse Romande SA, chemin de Révérez 20, 1012 Lausanne (+41 21 654 65 00) ou par e-mail (matos@ensr.ch).